

L'apport de la Coordinated Portfolio Investment Survey du FMI

Emmanuel Gervais, Banque de France

Le CPIS – « collective portfolio investment survey » est une enquête menée par le FMI auprès des pays volontaires qui acceptent de transmettre le détail par pays investi du portefeuille titre de leurs résidents. Nous présenterons les résultats de cette enquête diffusés par le FMI sur son site. Après avoir rappelé les limites des données ainsi disponibles – certains grands pays du G20 ne participent pas au CPIS de même qu'un nombre significatif de paradis fiscaux, les investissements enregistrés en avoirs de réserve ne sont pas ventilés par pays investisseur dans les tableaux diffusés et la cohérence avec les comptes financiers est variable selon les pays considérés – la présentation exposera les différentes utilisations statistiques du CPIS, notamment pour la décomposition des engagements des pays investis vis-à-vis de l'étranger. Seront également évoqués des exemples d'utilisation du CPIS pour l'analyse des interconnexions financières.